

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE CHARLEVOIX**

**Séance générale du 1<sup>er</sup> octobre 2012**

**MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-MONTS**

À une séance générale du Conseil de la  
Municipalité de Notre-Dame-des-Monts, tenue au lieu et heure ordinaire des sessions  
de ce Conseil, ce premier jour du mois d'octobre deux mille douze, à laquelle séance  
sont présents :

Présent(s) : Madame Mélissa Girard, Conseillère  
Monsieur Donat Tremblay, Conseiller  
Monsieur Joseph-Louis Girard, Conseiller  
Monsieur Rodrigue Gagnon, Conseiller  
Monsieur Dave Boivin, Conseiller

Absente(s) : Madame Marie-Claude Gilbert, Conseillère

Formant quorum, sous la présidence de son Honneur le Maire Monsieur Jean-Claude  
Simard, il a été adopté ce qui suit :

**1 - PRIÈRE**

Jean-Claude Simard, Maire, fait la prière d'usage.

**2 - CONSTATATION DU QUORUM**

Le Maire constate la présence de cinq Conseillères et Conseillers, donc il y a  
quorum.

**3 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Prière;
2. Constatation du quorum;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Adoption du procès-verbal du 6 septembre 2012;
5. Achat de bonbons pour l'halloween;
6. Amélioration du réseau routier pour la subvention de 20 000,00\$;
7. Autoriser M. Jean-Claude Simard à se rendre à Québec afin d'assister à une  
séance de conciliation;
8. Plainte en vertu du Code du Travail de M. Serge Dufour;
9. Achat des calendriers 2013-2014;
10. Le Corps des Cadet 1239 La Malbaie-Clermont demande une aide financière;

11. Demande de commandite de la Garde Paroissiale de Notre-Dame-des-Monts;
12. L'équipe de volleyball civil masculine, Les Impulsifs de Charlevoix demande l'appui de la municipalité;
13. Rencontre régionale SST des municipalités de Charlevoix et de Charlevoix-Est le 10 octobre 2012;
14. Achat d'abrasif (calcium) pour la saison hivernale;
15. Vente d'un terrain à M. Éric Tremblay;
16. Révision des règlements d'urbanisme;
17. Amende concernant la vérification mécanique non effectuée en décembre 2011;
18. Festival des pompiers;
19. Lettre de félicitation adressée à Mme Pauline Marois;
20. Demande du club « Les Boules d'Argent »;
21. Avis de motion concernant la modification du règlement #228-33 ayant pour objet le Code d'éthique et de déontologie de la municipalité de Notre-Dame-des-Monts;
22. Habilitation sur les réseaux d'éclairage public;
23. Patinoire;
24. Varia;
  - A)
  - B)
25. Correspondance;
26. Comptes à ratifier de septembre 2012;
27. Comptes à payer de septembre 2012;
28. Salaires du mois de septembre 2012;
29. Rapport du maire, des conseillers et des conseillères;
30. Période de questions allouée aux contribuables;
31. Levée de l'assemblée.

#### RÉSOLUTION 2012-10-1916

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Rodrigue Gagnon résolu à l'unanimité par les Conseillers et Conseillères présents :

D'adopter l'ordre du jour tel que lu par monsieur le maire et de garder l'item « Varia » ouvert jusqu'à l'item suivant.

#### **4 - ADOPTION DU PROCÈS -VERBAL DU 6 SEPTEMBRE 2012**

#### RÉSOLUTION 2012-10-1917

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Mélissa Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 septembre 2012 soit, par la présente, adopté tel que rédigé et produit aux membres de ce Conseil.

#### **5 – ACHAT DE BONBONS POUR L'HALLOWEEN**

#### RÉSOLUTION 2012-10-1918

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Dave Boivin et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'autoriser M. Pierre Bergeron à faire l'achat de friandises pour un montant de 50.00\$ dans le cadre de l'Halloween. La distribution des bonbons par les pompiers devra se faire bénévolement.

**6 – AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER POUR LA SUBVENTION  
DE 20 000,00\$**

**RÉSOLUTION 2012-10-1919**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Donat Tremblay et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE le Conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins pour un montant subventionné de 20 000,00\$, conformément aux exigences du ministère des Transport.

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes sont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été construit.

**7 – AUTORISER M. JEAN-CLAUDE SIMARD À SE RENDRE À QUÉBEC  
AFIN D'ASSISTER À UNE SÉANCE DE CONCILIATION**

**RÉSOLUTION 2012-10-1920**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Joseph-Louis Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'autoriser M. Jean-Claude Simard à se rendre à Québec le 3 octobre 2012 afin d'assister à une séance de conciliation.

**8 – PLAINTÉ EN VERTU DU CODE DU TRAVAIL DE M. SERGE DUFOUR**

**RÉSOLUTION 2012-10-1921**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Mélissa Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

De retenir les services de Me René Lapointe de la firme Morency société d'avocats pour représenter la Municipalité concernant la plainte en vertu de l'article 15 du Code du travail.

**9 – ACHAT DES CALENDRIERS 2013-2014**

**RÉSOLUTION 2012-10-1922**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Dave Boivin et résolu à l'unanimité des conseillers et des conseillères présents :

DE faire l'achat de 382 calendriers chez Publicité C. Lapointe au montant de 1,85\$ chacun plus taxes et expédition pour donner aux contribuables et de payer ce montant dans le budget de 2013.

**10 – LE CORPS DE CADET 1239 LA MALBAIE-CLERMONT DEMANDE  
UNE AIDE FINANCIÈRE**

**RÉSOLUTION 2012-10-1923**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu, le 11 septembre 2012, une lettre du Corps de cadets 1239 La Malbaie Clermont;

CONSIDÉRANT QUE cette lettre a pour but de demander à la municipalité une participation financière;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Rodrigue Gagnon et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE le conseil municipal donne en montant de 50,00\$ au Corps de Cadets 1239 pour l'année 2013.

**11 – DEMANDE DE COMMANDITE DE LA GARDE PAROISSIALE DE  
NOTRE-DAME-DES-MONTS**

**RÉSOLUTION 2012-10-1924**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu le 22 septembre 2012, une lettre de la part de la Garde Paroissiale de Notre-Dame-des-Monts;

CONSIDÉRANT QUE cette lettre a pour but de demander à la municipalité une commandite de vin d'honneur dans le cadre du 40<sup>ième</sup> anniversaire de la garde paroissiale pour le souper qui aura lieu le 13 octobre 2012;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Mélissa Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'acheter le vin d'honneur pour 150 à 200 personnes.

**12 – L'ÉQUIPE DE VOLLEYBALL CIVIL MASCULINE, LES IMPULSIFS  
DE CHARLEVOIX DEMANDE L'APPUI DE LA MUNICIPALITÉ**

**RÉSOLUTION 2012-10-1925**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Notre-Dame-des-Monts a reçu le 17 septembre 2012 une lettre de la part de l'équipe de volleyball civil masculine, Les Impulsifs de Charlevoix;

CONSIDÉRANT QUE cette lettre a pour but de demander une aide financière à la municipalité;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Donat Tremblay et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

De refuser la demande de l'équipe de volleyball civile masculine, Les Impulsifs de Charlevoix car cela ne correspond pas à la politique de don de la municipalité.

**13 – RENCONTRE RÉGIONALE SST DES MUNICIPALITÉS DE  
CHARLEVOIX ET DE CHARLEVOIX-EST LE 10 OCTOBRE 2012**

**RÉSOLUTION 2012-10-1926**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Rodrigue Gagnon et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'inscrire Mme Marcelle Pedneault et M. Serge Dufour à cette formation qui aura lieu le 10 octobre prochain au montant de 35.00\$ par personne et de payer les frais inhérents.

#### **14 – ACHAT D'ABRASIF (CALCIUM) POUR LA SAISON HIVERNALE**

##### **RÉSOLUTION 2012-10-1927**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Donat Tremblay et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'acheter, de Mme Fernande St-Gelais, 27,83 tonnes d'abrasif (calcium) à 94,00\$ / tonne pour un montant de 2 616,02\$ plus les taxes applicables.

#### **15 – VENTE D'UN TERRAIN À M. ÉRIC TREMBLAY**

##### **RÉSOLUTION 2012-10-1928**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Joseph-Louis Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts vend à Monsieur Éric Tremblay, au 5 rue Parc des Prés, Notre-Dame-des-Monts, G0T 1L0, terrain connu et désigné comme étant le lot 151-11 au cadastre officiel de Canton deSales, dans la municipalité de Notre-Dame-des-Monts contenant une superficie de 1 034,64 mètres carrés, pour un coût total de 8 323,00\$ entre les deux parties en date du 1<sup>er</sup> octobre 2012. De plus, la municipalité de Notre-Dame-des-Monts autorise Mme Marcelle Pedneault, Directrice générale ainsi que M. Jean-Claude Simard, Maire à signer les documents reliés à cette vente.

#### **16 – RÉVISION DES RÈGLEMENTS D'URBANISME**

##### **RÉSOLUTION 2012-10-1929**

CONSIDÉRANT QUE la dernière révision des règlements d'urbanisme de la municipalité remonte à plus de vingt ans;

CONSIDÉRANT QUE le contexte socio-économique et le développement de la municipalité ont beaucoup changé depuis;

CONSIDÉRANT QU'une mise à jour de la réglementation d'urbanisme constitue un moment privilégié pour repenser les priorités et se doter d'orientations pertinentes pour un aménagement durable et innovant de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE l'entrée en vigueur du schéma d'aménagement et de développement de la MRC survenue le 10 janvier 2012 impose, selon la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, que la municipalité assure la conformité de ses règlements d'urbanisme à ce document;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Mélissa Girard et résolu à l'unanimité des conseillers et des conseillères présents :

D'entreprendre la révision des règlements d'urbanisme laquelle consiste à l'élaboration d'un nouveau plan d'urbanisme et le remplacement ou la modification des règlements d'urbanisme en découlant et ce conformément aux articles 110.3.1 et 110.10.1 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

**17 – AMENDE CONCERNANT LA VÉRIFICATION MÉCANIQUE NON EFFECTUÉE EN DÉCEMBRE 2011**

RÉSOLUTION 2012-10-1930

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Donat Tremblay et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

De payer un montant de 976,00\$ au ministère de la Justice concernant une amende pour la vérification mécanique non effectuée.

**18 – FESTIVAL DES POMPIERS**

Ce point est remis à une réunion ultérieure

**19- LETTRE DE FÉLICITATION ADRESSÉE À MME PAULINE MAROIS**

RÉSOLUTION 2012-10-1931

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Joseph-Louis Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

De faire une lettre de félicitation à la première ministre du Québec Mme Pauline Marois.

**20 - DEMANDE DU CLUB « LES BOULES D'ARGENT »**

RÉSOLUTION 2012-10-1932

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu le 27 septembre 2012 une lettre du club « Les Boules d'Argent »;

CONSIDÉRANT QUE cette lettre a pour but de demander à la municipalité de payer le vin lors de leur souper annuel qui se tiendra le 27 octobre prochain;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Rodrigue Gagnon et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE la municipalité accepte d'acheter un vinier s'il y a moins de 100 personnes et d'en acheter un deuxième s'il y a plus de cent personnes.

**21 – AVIS DE MOTION CONCERNANT LA MODIFICATION DU RÈGLEMENT # 223-28 AYANT POUR OBJET LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS DE LA MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-MONTS**

RÉSOLUTION 2012-10-1933

Avis de motion est par la présente donné par le conseiller Joseph-Louis Girard de modifier le règlement #223-28 ayant pour objet le code d'éthique et de déontologie des employés de la municipalité de Notre-Dame-des-Monts.

## **22 – HABILITATION SUR LES RÉSEAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC**

### **RÉSOLUTION 2012-10-1934**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu le 14 septembre 2012 une lettre de la part d'Hydro-Québec;

CONSIDÉRANT QUE cette lettre a pour but d'aviser la municipalité de s'assurer que les employés et les entrepreneurs appelés à exécuter des travaux d'entretien sur leurs installations d'éclairage public sont dûment habilités par Hydro-Québec et ont signé avec elle la convention : *Intervention près des lignes électriques*;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Dave Boivin et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'inscrire M. Serge Dufour et M. Stéphane Belley à la formation sur l'habilitation pour travaux sur éclairage public des municipalités et ce, sans aucun frais. Par contre, la municipalité devra payer les frais inhérents.

## **23 – PATINOIRE**

### **RÉSOLUTION 2012-10-1935**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Rodrigue Gagnon et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'offrir à toute la population de Notre-Dame-des-Monts l'entretien et la surveillance de la patinoire cet hiver. Par le fait même, les profits seront directement remis aux responsables. Ces derniers devront effectués les achats et voir au bon fonctionnement de la patinoire. De plus, une entente devra être conclue entre la municipalité et les responsables de la patinoire pour la saison hivernale 2012-2013.

## **24 – VARIA**

### **25 – CORRESPONDANCE**

#### **RÉSOLUTION 2012-10-1936**

- Adhésion à l'Autre Avenue, organisme de justice alternative;
- Offre de services de Veolia;
- Offre de services d'Environex concernant les analyses de Laboratoire de l'eau potable et usée sur le territoire de la municipalité de Notre-Dame-des-Monts pour l'année 2013;
- ADMQ : Offre un cours aux gestionnaires et aux élus. « Contrer et gérer la violence en milieu municipal »

- La Chambre de commerce de Charlevoix organise un déjeuner pour présenter l'étude de caractérisation et d'évaluation sur les paysages de Charlevoix le 2 octobre à l'auberge Chez Truchon;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Rodrigue Gagnon et résolu :

QUE la correspondance ci-haut mentionnée, soit et est, par la présente adoptée par le Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts.

### **26 – COMPTE À RATIFIER DE SEPTEMBRE 2012**

#### **RÉSOLUTION 2012-10-1937**

Attendu que la Directrice générale produit à ce conseil la liste des chèques à ratifier comme suit :

Fonds d'administration :	119 110,92 \$
Total :	<b>119 110,92 \$</b>

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dave Boivin et résolu :

QUE ce Conseil ratifie la liste des chèques telle que ci-dessus décrite.

CERTIFICATS DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT NUMÉROS 946, 947, 948, 951, 953, 954, 955, 957, 958, 959 ET 962.

### **27 – COMPTES À PAYER DE SEPTEMBRE 2012**

#### **RÉSOLUTION 2012-10-1938**

ATTENDU QUE la directrice générale produit à ce Conseil l'analyse détaillée des comptes à payer de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts pour le mois de septembre 2012 au montant de **76 036,27 \$**;

Fonds d'administration pour septembre 2012 :	75 537,93 \$
Eau potable :	498,34 \$
TOTAL :	<b>76 036,27\$</b>

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Joseph-Louis Girard et résolu :

QUE ce Conseil accepte la liste des comptes à payer pour le mois de septembre 2012 au montant de 76 036,27\$ et autorise la Directrice générale à procéder au paiement des comptes au montant de **76 036,27\$**;

QUE cette liste remplit l'obligation de l'article 7.3 du règlement numéro 225-08.



**28 - SALAIRES DU MOIS DE SEPTEMBRE 2012**

**RÉSOLUTION 2012-10-1939**

ATTENDU QUE la Directrice générale produit à ce Conseil le coût des salaires de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts pour le mois de septembre 2012 au montant de 10 339,31 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Donat Tremblay et résolu;

QUE ce Conseil ratifie les salaires payés pour le mois de septembre 2012 au montant de **10 339,31\$**.

CERTIFICATS DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT NUMÉROS 952, 945, 956, 961 ET 965.

**29 – RAPPORT DU MAIRE, DES CONSEILLERS ET CONSEILLÈRES**

Le Maire et les conseillers (ères) font leur rapport.

**30 – PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX CONTRIBUABLES**

**31 – LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**RÉSOLUTION 2012-10-1940**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Dave Boivin et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE la séance soit levée. Il est 20 heures 08.

---

Jean-Claude Simard  
Maire

---

Marcelle Pedneault  
Directrice générale